



Actualités Mohonnaises

Octobre 2023

Mairie de Mohon

L'activité municipale du moment :

1. Vous avez dit « incivilités » ?

- Chaque mois en a son lot, une chèvre dépecée et dont les restes ont été jetés dans un fossé longeant la route d'Hiniac, juste après le lotissement Beau Soleil. L'animal n'était pas identifié, nous rappelons à tout éleveur occasionnel qu'il existe une réglementation à ce sujet et que les contrevenants peuvent être durement sanctionnés.
- Un administré s'est plaint dans une lettre anonyme au sujet de voisins bruyants qui utilisent des moteurs thermiques pour le jardinage en dehors des heures réglementées. Pour le bien-être de tous et le respect de ses voisins, peut-être faudra-t-il rappeler les règles de bienséance ?
- Un grand nombre de packs de bouteilles à bière déposés contre les conteneurs à verre en haut de la Rue des Abélias, les bouteilles vides étaient sûrement trop lourdes pour glisser dans le conteneur...
- Un ou des malotrus a ou ont jugé marrant de faire leurs excréments à côté des toilettes dans les toilettes publiques.

2. Divagation des animaux :

Nous recevons régulièrement des appels ou plaintes pour divagation d'animaux. Nous rappelons que nous avons l'obligation de faire intervenir Chenil services pour la mise en fourrière animale et que la récupération par le propriétaire est assez onéreuse. Afin de ne pas en arriver à cette solution, nous vous recommandons de bien surveiller votre animal. Un arrêté du Maire AG2023/090 en date du 19 octobre rappelle la réglementation et les mesures en cas d'infraction, il est affiché en mairie et consultable sur le site mohon.fr

3. Chiens dits « dangereux » :

A plusieurs reprises, il est arrivé des accidents malheureux pour des animaux agressés voire tués par des chiens. Nous rappelons que les chiens dits de catégorie 1 et 2 sont soumis à une autorisation de détention par leur maître qui doit suivre une formation et se conformer à des règles de sécurité. Chaque propriétaire autorisé est enregistré en mairie après obtention d'un permis de détention. Tous les chiens catégorisés 1 et 2 ne sont pas forcément dangereux, cela dépend de l'éducation qu'ils ont reçue, de même, certains chiens non classés peuvent s'avérer agressifs, c'est au maître à savoir gérer son animal.

4. Travaux de voirie :

Le nettoyage de près de dix kilomètres de fossés a démarré avec la société Pompéi et Monsieur Benjamin Chauderlier, dont la société s'appelle désormais Breizh TPS à Guilliers, a commencé la passe d'automne pour nettoyer les accotements de voirie.

Contacts utiles

Mairie de Mohon :
02-97-93-94-20

Horaires d'ouvertures :
Lundi, mardi et jeudi :
09h/12h-14h/17h30

Mercredi et vendredi : 09h/12h.

NUMEROS D'URGENCES

SANTE

Samu : 15
Pompiers : 18
Maison médicale de garde
Ploërmel : 15
Hôpital de Ploërmel :
02-97-73-26-26
Cabinet infirmier :
02-97-93-96-50
Centre de soins de
La Trinité-Porhoët :
02-97-93-91-38

SECURITE

Gendarmerie : 17
Violences conjugales : 3919
Enfants en danger : 119
Numéro national de prévention du
suicide (ligne d'écoute) : 3114

SERVICES PUBLICS

Maison France Services La Trinité-
Porhoët
02-97-93-93-69

Bus Itinérant France Services
06-31-24-37-89 (présence du bus
chaque lundi des semaines
impaires).

La Poste: 3631 et 3639

Ordures ménagères SMICTOM :
02-99-09-57-26

SERVICES SOCIAUX

Assistantes sociales :
Mauron :
02-97-69-54-01
Ploërmel :
02-97-73-22-00

Banque Alimentaire :
02-97-22-60-24
Restos du cœur :
02-97-22-95-26

Thème poétique du mois d'octobre :

Rayons d'octobre

Octobre glorieux sourit à la nature.
On dirait que l'été ranime les buissons.
Un vent frais, que l'odeur des bois fanés sature,
Sur l'herbe et sur les eaux fait courir ses frissons.
Le nuage a semé les horizons moroses,
De ses flocons d'argent. Sur la marge des prés,
Les derniers fruits d'automne, aux reflets verts et roses,
Reluisent à travers les rameaux diaprés.



Strophes extraites d'un poème de Charles-Nérée Beauchemin.
Yamachiche au Québec (1850-1931)

Événements à venir, vous cordialement invités à y participer :

11 novembre à 11h30 (Nous recherchons de jeunes porte-drapeaux volontaires)	Commémoration de l'armistice 1918	Place de la Mairie	Suivie d'un pot de l'amitié à la Salle de la Mairie avec les membres du Conseil
11 novembre à 12h30	Repas des Anciens Combattants	Restaurant A la Bon'Heure	35€ par personne Réservation auprès de Mme Bouédo (02-97-93-94-31) ou M. Boschet (02-97-93-93-33)

D'autres informations :

5. Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Durant la semaine du 6 au 10 novembre, l'accueil de la mairie sera fermé tous les après-midi pour permettre à Mme Martin de poursuivre le travail de gestion du cimetière après la Toussaint.

6. Élagage des haies, buissons et arbres :

Pour des raisons de sécurité routière, de continuité de service téléphoniques ou électriques, nous rappelons qu'il est nécessaire de procéder ou faire procéder aux travaux d'élagage le long de vos propriétés qui bordent les voies de circulation ou sous les lignes de réseaux électriques ou téléphoniques. Nous avons prévu d'envoyer des courriers de rappel aux gens concernés par ces problèmes de végétation trop imposantes voire dangereuses.

7. **En ce début du mois d'octobre**, nos Adjointes Techniques municipaux ont reçu du nouveau matériel d'entretien portable pour leurs interventions d'entretien. Ces équipements fonctionnent sur batterie et présentent bien des avantages, ils sont moins bruyants, plus légers, moins polluants et d'une autonomie tout à fait satisfaisante. L'envolée des coûts de carburant nous a conduits à préférer du matériel, fonctionnant sur batteries.

8. Côté santé et accès aux soins :

Ce mercredi 4 octobre a été signé à Questembert un document très important pour tous, il s'agit du Contrat Local de Santé pour toute la partie Est du département du Morbihan. De très nombreuses personnes sont venues assister à cette signature officielle qui a vu l'engagement de l'Agence Régionale de Santé, de la Région Bretagne, du Conseil Départemental, de trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, de trois mairies du sud du département, de l'Éducation Nationale, de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et de la Mutualité Sociale Agricole. Il nous reste à mettre en application et faire évoluer cet engagement pour le bien de tous.

9. Le cimetière communal :

Dans le cadre de la gestion du cimetière, la Municipalité procède actuellement :

- A un recensement des tombes en terrain commun et des concessions arrivées à échéance et non renouvelées,
- A un inventaire des sépultures réputées en état d'abandon (état déplorable, délabré, envahi par la végétation, croix cassée, etc.)

Ceci dans le but de libérer des emplacements et de permettre au cimetière de retrouver l'aspect correct dû à ce lieu de recueillement et de respect.

Des procédures légales sont engagées par la mairie auprès des familles et à défaut d'adresse connue, par un affichage à la mairie et au cimetière.

La liste provisoire des terrains communs et concessions réputées à l'état d'abandon susceptibles de reprise par la commune à la date du 13 octobre 2023 est jointe en encart de ce bulletin.

Nous sollicitons votre aide pour avoir les coordonnées des familles, à communiquer au secrétariat de la mairie.

Après la Toussaint, cette liste provisoire sera mise à jour en fonction des entretiens réalisés ou non avant cette fête, et transmise à la Préfecture puis publiée sur le bulletin mensuel de novembre 2023 pour votre information.

Merci à toutes et à tous pour votre précieuse collaboration, nous vous souhaitons une belle fête de la Toussaint et recueillement dans un cimetière tout fleuri et propre.

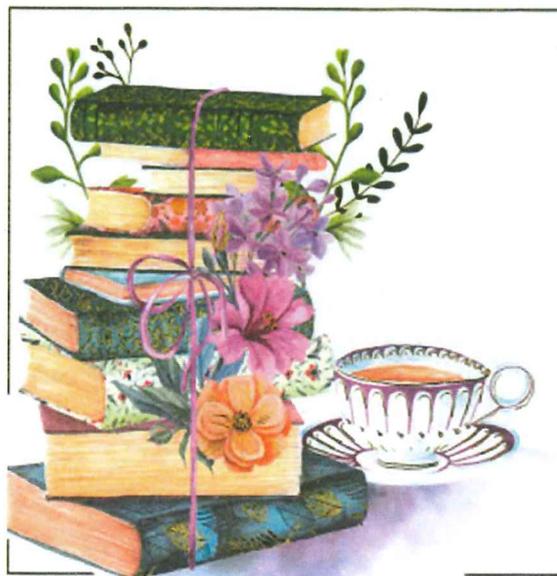
Recommandations : Vous voudrez bien :

- Consulter le panneau d'affichage situé sur votre droite en entrant dans le cimetière pour prendre connaissance des informations que nous avons affichées,
- Ne pas enlever les panonceaux et vous présenter en mairie si vous avez des renseignements à communiquer,
- Ne pas entretenir les tombes concernées ni même leurs semelles sauf si vous êtes le titulaire, un ayant-droit ou si vous avez missionné pour réaliser l'entretien,
- Pour rappel : le service technique communal est chargé de l'entretien de l'intégralité du cimetière, dont les allées et les inter-tombes sauf :
 - Le monument lui-même et la semelle de ce monument (passe-pieds) qui appartiennent aux familles chargées de les maintenir en bon état de solidité et de propreté.
 - Le règlement du cimetière a été revu et l'article 21 précise l'intervalle entre deux fosses, les trous doivent être creusés à 30 ou 40 cm au moins en latéral et avec un espace de 30 à 50 cm à la tête et aux pieds. Un espace inter-tombes de 15cm fourni par la Commune devra être respecté sur les côtés et maintenu entre chaque sépulture achevée. Un extrait sera affiché au cimetière et l'intégralité du document sera consultable en mairie ou sur notre site mohon.fr
- Pour toute réclamation, merci de bien vouloir vous adresser directement à la mairie.

Informations diverses :

Du côté associatif :

- La jeune association CLK Jeux qui avait vu le jour à Mohon sous l'impulsion de Madame LÉTI Ladevese est partie s'installer à Guilliers après une réorganisation des membres du bureau.
- L'association à but humanitaire P.A.C.E.B., dont la Présidente est notre Conseillère Municipale, Madame Nadine Olsen, est sise au 40, Bodieu. Nadine propose sa salle personnelle (portes ouvertes tous les samedis) pour recevoir tous ceux qui sont intéressés par les animations qu'elle propose.
 - Chaque deuxième mercredi du mois, avec l'aide de Madame Monique SERRES, des activités ludiques pour enfants seront proposées de 14h30 à 17h30. Monique est une animatrice qui a plein d'idées de créations artistiques et saura enchanter les enfants.
 - Chaque deuxième samedi du mois, Nadine proposera un repas qu'elle préparera elle-même avec son savoir-faire professionnel.
 - Pour la contacter, elle nous donne son numéro de téléphone portable : 06-61-88-19-48.



Un support d'informations bien pratique :

- La mairie a souscrit à une extension d'abonnement à l'application **Panneau Pocket**.

Restez toujours informés des actualités de la commune grâce aux nouvelles fonctionnalités de **PanneauPocket**

100% Gratuit | 0% Publicité
100% Anonyme

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application ?
Scannez le QR Code ou rendez-vous sur votre store

Découvrez les nouvelles fonctionnalités mises à disposition sur votre application **PanneauPocket**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application ?
Scannez le QR code ou rendez-vous sur votre store

Ma commune 69000

Infos pratiques, Agenda, Vie locale, Site de la mairie, Numéros d'urgence, etc.

- Nous rappelons à tout détenteur d'un téléphone portable que cette application gratuite permet de se tenir rapidement informé de beaucoup d'évènements ou annonces importantes du quotidien.
- Le nouveau service **Panneau Pocket Plus** vous permettra à partir de début novembre 2023 d'utiliser tous les modules affichés sur votre écran de portable. Vous recevrez une notification à chaque nouvelle information publiée par la Commune.
- Toutes les alertes et infos seront stockées dans le premier module « INFOS ET ALERTES »
- D'autres modules complémentaires vous permettront de retrouver rapidement une information telle que l'agenda, la vie locale, collecte des déchets, n° d'urgence, ...

Bonne navigation !

LISTE PROVISOIRE DES TERRAINS COMMUNS ET DES CONCESSIONS REPUTES EN ETAT D'ABANDON SUSCEPTIBLES DE REPRISE PAR LA COMMUNE

A LA DATE DU 13 OCTOBRE 2023.

(Une liste définitive sera dressée après la fête de la Toussaint en fonction de l'entretien réalisé par les Familles)

TERRAINS COMMUNS

Rang	N° sépulture	Inscription sur le monument
C1		Dernière tombe de la rangée fond du cimetière
D2	10003	Pierre LEBRIS 1932/1979

CONCESSIONS REPUTES EN ETAT D'ABANDON

Rang	N° concession	Date du contrat d'occupation du domaine public	Titulaires	Domicile lors de la rédaction du contrat	Inscriptions sur les monuments
A1	15	1920	Mlle BRUN Eugénie	Le Bourg	Famille BRUN CADORET
A1	34	1920	Mlle LE HELLECO Françoise	Le Bourg	Joseph LE HELLECO
A1	61	1927	Mme DESNOES née GUIHUR	Penguily	Famille DESNOES GUIHUR
A1	65	1967	Mme RENAUD Mathurine née LE BORGNE	Paris	Famille LE BORGNE SUREL
A1	77	1927	M. RICHARD Mathurin	Les Touches	Famille RICHARD
A1	83	1927	Mme ILLIAQUER Emilie	Le Bourg	Mme TABOT née LEONIE GUYOT
A1	112	1931	M. SIMON Isidore	La Ville Jaudoin	Marie TEMPIER VEUVE Jean SIMON
A2	26	1916	M CHEREL Eugène	Paris	Famille PENHOUET CHEREL
A2	71	1927	M HAYS Mathurin	Bodieu	Famille BALLUAIS AGUESSE
A2	75	1927	Mme MARTINIE Paul née GALLIOT	Paris	Famille GALLIOT
A2	92	1929	Mme QUELOT Victorine	Le Bourg	Famille QUELO BRIAND
B2	246	1954	M. MOIZO Prosper	Bodegat	Famille MOIZO ROZIERES
B2	253	1954	Mme DAUBAIRE Marie-Ange née PIDOIE	Le Gazon	Famille DAUBAIRE DUPUIS
B2	288	1957	Mlle MAHE Constance	Le Bourg	Famille MAHE HERPE
B2	293	1958	M. BELLAMY Louis	Le Bourg	Famille BELLAMY SEBILLOT
B2	298	1959	Mme BARBIER Marie-Sainte	Tréfouët	Famille BARBIER MARIVAIN

E1	139	1935	M. BRAUD Henri	Le Bourg	Famille BRAUD RENARD
E1	147	1936	M PIEDERRIERE Joseph	Bodegat	Famille PIEDERRIERE LE FLOCH
E1	177	1940	M BOUTEYRAND Eugène	Le Bourg	Famille BOUTEYRAND GALLIOT
E1	214	1945	Mme ELOUARD Eugénie née JOUET	Bodieu	Famille JOUET ELOUARD
E2	146	1936	Mme COCQUEMPOT née GAUDAIRE	Loyat	Famille COCQUEMPOT CHANTREL GAUDAIRE
E2	172	1939	Mme GICQUEL Adrienne née LEFLOCH	Les Clèches	Famille HIVERT LE FLOCH GICQUEL
E2	175	1940	M CHANTREL Julien	Le Bourg	Famille CHANTREL
E2	314	1963	Melle BROBAN Marguerite	Villejuif	Famille BROBAN
F1	287	1957	Mme DAVID Véronique née RENARD	Launay Caro	Famille DAVID RENARD
G1	328	1964	M LE PIOUFF Joseph	La Croix de l'Iff	Famille LE PIOUFF MANO
G1	341	1965	M SEVESTRE Joseph	Le Bourg	Famille SEVESTRE
G2	342	1965	M GICQUEL Léon	Le Bourg	Famille GICQUEL TRAVERS
G2	350	1966	Mme PENLAE Léonie née CHARTIER	Les Forges	Famille PENLAE CHARTIER
G2	391	1971	M DROUIN Aimé	Rohello	Famille DROUIN
I1	199	1943	M MARTIN Léon	Launay Geffray	Sans inscription
I1	241	1953	M CADORET Eugène	Saint Ouen	Mlle BONORRE née RENARD
I2	183	1942	M SIMON AUGUSTE	Antony	Ici repose Mme SIMON
I2	193	1943	M PUISSANT Edouard	La Ville Jaudoin	Famille TEMPIER PUISSANT
I2	212	1945	M LE CLAIRE Eugène	Tréfouillé	Famille LE CLAIRE GUILLOT
I2	222	1948	M LELIEVRE Joseph	Le Gazon	Famille URVOY LELIEVRE
I2	237	1952	Mme ROINIER Jeanne née CHANTREL	Paris	AMBROISE ROINIER et Famille ROINIER GLORY
L1	142	1935	M GUYOT Désiré	Le Bourg	Famille GUYOT OLIVAUX
L2	19	1920	M AVICE François	Le Bourg	FRANCOIS AVICE ANGELIQUE MARIE AVICE
M1	81	1927	Mme DAUBAIRE	La Ville Jaudoin	DAUBAIRE
M1	85	1927	M VIAUD Pierre	Le Bourg	VIAUD
M1	98	1929	M CHANTREL Jean	Paris	Illisible
M1	102	1930	M GARAUD	Dinard	Sans inscription illisible
M2	70	1927	M BIGORGNE François		Famille BIGORGNE MALARD